

NOS ACTUALITÉS EN 3 MINUTES

30"

Salaires CCNT 2020

Les syndicats ne voulant toujours pas prendre suffisamment en compte les préoccupations de GastroSuisse, les négociations sont suspendues.

La prochaine séance de la CDT de GastroSuisse aura lieu en janvier 2020.

Une procédure d'arbitrage est en cours, mais une décision ne sera rendue par le tribunal arbitral qu'en 2020.

En clair, cela veut dire que le salaire minimum existant continue de s'appliquer.

60"

Cigarette électronique

Jusqu'ici rien n'interdit la cigarette électronique, mais une loi fédérale est en préparation et des lois cantonales également.

Invitée à émettre son avis, dans le cadre de la procédure de consultation sur l'avant-projet d'ordonnance cantonale visant à assimiler la cigarette électronique à la cigarette, ce qui amènerait à interdire le vapotage dans les établissements, GastroFribourg a fait part de son hostilité en faisant remarquer que le législateur cantonal allait encore une fois plus loin que le législateur fédéral.



90"

Espace membres

www.gastrofribourg.ch propose une kyrielle d'informations et de documents utiles sur les thèmes suivants : hygiène et denrées alimentaires, CCNT, cadre légal, fumoirs, bons-cadeaux, formation, etc. Par ailleurs, l'espace membres, accessible via un nouveau mot de passe (**gastroFR20**), fournit de précieux documents, tels que allergènes, fourchette des prix, etc.

www.gastrosuisse.ch propose également de nombreux éléments utiles : services, conseils, documents, etc. Mot de passe : **votre numéro de membre.**

120"

Assurances sociales

L'acceptation des réformes fiscales entraîne la mise en œuvre des modifications suivantes en matière d'assurances sociales à partir du 1^{er} janvier 2020 :

- Augmentation des allocations familiales de CHF 240.- par année et par enfants
- Taux de cotisation paritaires AVS relevé de 0,3% (à parts égales entre l'employeur et le salarié)
- Révision des taux de cotisation AVS pour les indépendants et les non-actifs.
- **Informations détaillées sous www.ahv-iv.ch/p/1.2020.f**

150"

Bons-cadeaux de GastroFribourg

- Depuis leur introduction, les bons-cadeaux de GastroFribourg se sont taillé un franc succès.
- Ces bons-cadeaux sont valables auprès de quelque 600 cafés-restaurants membres.
- Ce service n'entraîne pas de frais pour les membres, mais stimule le chiffre d'affaires et contribue à une bonne image de la profession.
- Les restaurateurs ne doivent donc pas hésiter à accepter ces bons-cadeaux.



180"

Annexes à l'InfoBulletin

Nous attirons votre attention sur l'importance des documents annexés à la présente édition de l'InfoBulletin. Il s'agit de pièces qui peuvent vous être fort utiles, à savoir :

- Salaires CCNT 2019
- Fourchette des prix 2020
- Conseils juridiques
- Membres sympathisants
- Offre Gastroconsult
- Label « Fait maison »